

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

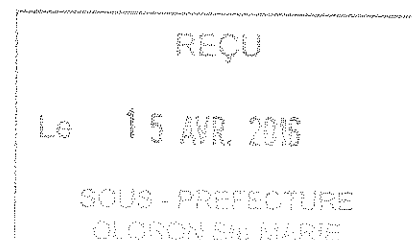
SÉANCE DU 07 AVRIL 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAux-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs :
Madeleine COIG à Joseph LEES
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Jean-Jacques DALL'ACQUA à Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL à Maité POTIN
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM
Bernard UTHURRY à Aimé SOUMET
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

RAPPORT N° 160407-29-URB-



EPFL : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BARETOUS

Mme BESSONNEAU indique que par courrier en date du 23 Mars 2016, l'Etablissement Public Foncier Local Béarn Pyrénées nous a informé que lors de sa réunion du 16 Mars 2016, son Conseil d'Administration s'était prononcé favorablement sur la demande d'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Barétous.

Conformément à l'article 8 de ses statuts, chaque adhérent de l'EPFL doit se prononcer sur ces adhésions nouvelles.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ACCEPTE** l'adhésion à l'EPFL Béarn Pyrénées de la Communauté de Communes de la Vallée de Barétous

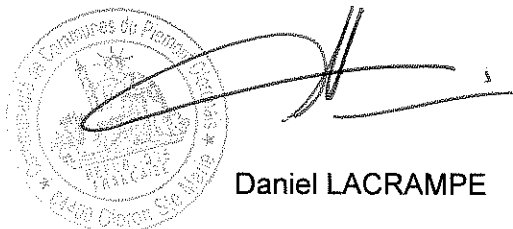
Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 avril 2016

Suivent les signatures

Affiché le 19/04/2016



Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 15 AVR. 2016
SOUS - PREFECTURE
OLORON STE MARIE